



ESPOIR

enseignement supérieur public
ouvert, inclusif et rassembleur



AVEC LA FIN du mandat de Pierre Mutzenhardt, premier président de l'université de Lorraine, c'est un cycle qui s'achève pour notre communauté.

“Notre engagement dans l'élection qui vient commence par un double constat.

Le premier, c'est qu'une même vision de l'université a gouverné pendant cette période: celle de l'accompagnement de la politique mise en place par les différents gouvernements. Cette logique d'accompagnement se prévalait du pragmatisme, mais en réalité elle fait de nous les acteurs d'une partition écrite par d'autres, engendrant souffrance et frustration. Nous souhaitons rompre avec cette logique en redonnant de manière rationnelle la place aux femmes et aux hommes qui sont l'université.

Le deuxième constat, c'est que la complexité institutionnelle et territoriale de l'université de Lorraine ainsi que sa taille font obstacle à une projection des individus dans cette entité. Les dix années que nous venons de vivre ne peuvent être ignorées, et nous prenons acte des transformations qu'elles ont déjà entraînées dans nos manières de fonctionner.

Les directions de nos universités sont aujourd'hui les courroies de transmission des décisions politiques, aveugles aux enjeux et aux véritables missions des universités. Depuis toujours, le constat est partagé que la recherche et l'enseignement supérieur sont les éléments

clés du développement de la société et du progrès social. Pour assurer ce rôle, des moyens à hauteur de 3 % du PIB sont nécessaires. Depuis plus de vingt ans, les politiques cassent les modes de fonctionnement par un sous-investissement organisé, responsable de la pénurie généralisée, notamment en termes d'emplois et de moyens dans l'université.

Les premières victimes sont les étudiant·es. Les conditions de travail et l'activité de recherche font également les frais de cette politique. Le dernier épisode aura été la LPR (Loi de Programmation de la Recherche) qui peine à maintenir les budgets de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau de l'inflation, défait les statuts et généralise la précarité.

PROFESSION DE FOI

“Nous souhaitons avant tout rompre avec la pensée néo-managériale et néo-libérale, qui démontre tous les jours son inefficacité et ses effets nuisibles.

Nous devons trouver des fonctionnements qui rompent avec la compétition entre les individus, les composantes, les établissements, et plus encore avec la compétition entre nos missions. Nous ne sommes pas des entrepreneurs ou entrepreneuses de nous-mêmes devant optimiser nos décisions et nos investissements. Nous voulons travailler au bénéfice d'une Université de Service Public, respectueuse des personnels et des étudiant·es.

Listes ESPOIR

Enseignement supérieur public
ouvert, inclusif et rassembleur

Intersyndicale CGT FERC Sup,
SNASUB-FSU, SNCS-FSU,
SNESUP-FSU, Sud Éducation
et des non syndiqués

Listes et programme :

<http://espoir-ul.fr/>
espoir-contact@univ-lorraine.fr
contact@espoir-ul.fr

Engagements des élu·es

Les élu·es *Enseignement supérieur public ouvert, inclusif et rassembleur* s'engagent à agir pour défendre le programme ESPOIR. Ils et elles utiliseront leurs mandats pour peser sur les décisions et actions de l'université dans un souci de transparence et d'égalité. Ils et elles informeront systématiquement les personnels des débats et prises de positions dans les conseils et rendront compte de leur mandat.

Axes forts du programme

- 1 – Rompre avec la concurrence généralisée pour une université de service public.
- 2 – Améliorer les conditions de travail et les conditions d'études.
- 3 – Remettre les libertés académiques et la connaissance au centre de l'université.
- 4 – Démocratiser le fonctionnement de l'université de Lorraine.
- 5 – S'engager dans les transformations de la société.

1. Rompre avec la concurrence généralisée pour une université de service public

- Procéder à des recrutements sur statuts nationaux.
- Rompre avec la répartition budgétaire sous forme d'appels à projets.
- Rompre avec l'individualisation par les traitements et par les primes.
- Refuser les hausses des frais d'inscription et les frais différenciés pour les étudiant·es étranger·es.
- Intégrer l'I-SITE LUE dans le fonctionnement de l'université au service de toutes.
- Cesser de faire reposer les contraintes budgétaires mutualisables sur les composantes (participation aux fluides, améliorations du bâti, réparations, primes, CET, etc.).

2. Améliorer les conditions de travail et les conditions d'études

- Revenir à un fonctionnement basé sur la confiance.
- Apporter une réponse institutionnelle à la question du harcèlement moral, sexiste et sexuel systémique qui concerne tous les personnels et les usager·es.
- Refuser la sélection, accueillir et accompagner le plus grand nombre d'étudiant·es, faire fonctionner l'université pour ses usager·es et non pour son administration et ses indicateurs.
- Réduire la précarité et la sous-traitance : titulariser ou stabiliser un maximum de personnels précaires, ouvrir les postes gelés et mener une politique de recrutement pour les enseignant·es, les enseignant·es-chercheur·es et les personnels BIATSS.
- Organiser le temps de travail et les modalités du (télé)-travail pour toutes et tous en respectant la diversité des situations, faire appliquer le droit à la déconnexion.
- Respecter et suivre les recommandations du CHSCT et de l'instance qui lui succédera.
- Restaurer des services communs : action sociale, SUMMPS, SUAPS, vie des personnels...

3. Remettre les libertés académiques et la connaissance au centre de l'université

- Renforcer l'élaboration et la transmission des savoirs disciplinaires et interdisciplinaires, rejeter l'idéologie de l'approche par compétences.
- Refuser les évaluations chronophages et bureaucratiques du type HCERES qui se résument à des indicateurs et tournent le dos à la science.
- Rendre du temps aux personnels et réconcilier les missions d'enseignement et de recherche.
- Respecter les spécificités disciplinaires et cesser de déployer un modèle unique, travailler à la reconnaissance du CNU dans l'organisation de la recherche.

- Maintenir le recours aux instances nationales (qualification, congés de recherche, promotion, etc. pour les enseignant·es-chercheur·es, concours pour les personnels BIATSS).
- Respecter les franchises universitaires.

4. Démocratiser le fonctionnement de l'université de Lorraine

- Sortir du statut de grand établissement pour que l'université de Lorraine devienne une université.
- Dans l'attente : travailler à la réécriture du décret pour réviser la composition des conseils centraux (diminuer les extérieurs et augmenter la représentativité des personnels) et créer des contre-pouvoirs au CA notamment un conseil académique.
- Immédiatement : utiliser le sénat académique comme instance d'orientation de la politique de l'établissement.
- Ne pas laisser le ou la président·e seul·e décisionnaire des orientations politiques ; décentraliser les prises de décision : responsabilité fonctionnelle aux directeurs et directrices de pôles scientifiques et de collègiums, prérogatives pour les conseils de composantes et laboratoires.
- Assurer la représentativité des territoires, notamment l'équilibre entre les sites de Nancy et de Metz, et des secteurs disciplinaires, tant dans les instances qu'aux postes de décision.
- Respecter les avis des conseils consultatifs (CS, CF, CVU, sénat académique) et des instances représentatives des personnels (CT, CHSCT puis les instances qui leur succéderont), repenser les prérogatives des CPE (avancement des personnels BIATSS).
- Assurer la transparence de la vie académique : budget, CR des conseils (centraux et composantes), accessibilité des données numériques de l'université (bilan social, budget, observatoire de la vie étudiante...).

5. S'engager dans les transformations de la société

- Faire reconnaître la place de l'université, du savoir et des sciences dans la société.
- Défendre les libertés démocratiques et collectives, contribuer à la formation critique et émancipatrice des citoyen·nes-travailleur·es.
- Lutter à tous les niveaux contre le dérèglement climatique.
- Participer à la science ouverte : développer la publication ouverte, la publication des jeux de données et mettre en place une architecture pour l'animation et la publication de revues en ligne, déployer et utiliser des logiciels libres.



ESPOIR
enseignement supérieur public
ouvert, inclusif et rassembleur

